

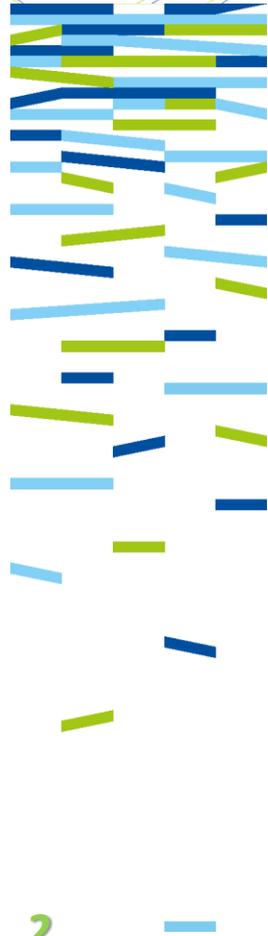
Présentation du Contrat d'objectif et de performance (COP) de VNF

CLU

4 mai 2021



POURQUOI UN COP 2020-2029 ENTRE L'ÉTAT ET VNF ?



- Une **feuille de route stratégique** autour des 3 grandes missions de l'établissement : la promotion de la logistique fluviale, le concours à l'aménagement du territoire et la gestion globale de l'eau.
- Un **marqueur de reconnaissance** et d'une **ambition fluviale nationale renouvelée**, au service de la transition écologique et du développement durable.
- Une **visibilité pour les acteurs économiques et politiques** sur les orientations des dix prochaines années, et notamment dans la perspective de la mise en place du Canal Seine Nord Europe.



Le COP 2020 – 2029 fixe des **objectifs**, un niveau de **qualité de service** attendu et des **moyens** pour y arriver.



I. LES AMBITIONS DU COP À 10 ANS

1

Le fluvial, une source de croissance verte pour les territoires

UNE LOGISTIQUE DURABLE

⇒ Une envergure nouvelle pour le fret fluvial : poursuivre la croissance avec un **volume fret transporté augmenté de moitié d'ici 2030.**



UN TOURISME VERT

⇒ Développer le tourisme fluvestre et fluvial pour **augmenter par 2 les retombées économiques à l'horizon 2030.**



DES ENERGIES VERTES

⇒ **Développer davantage le potentiel hydroélectrique sur les ouvrages avec les acteurs de l'énergie.**





I. LES AMBITIONS DU COP À 10 ANS



Une gestion la plus économe possible de la ressource en eau, face à l'accélération du réchauffement climatique et à la réduction de la biodiversité

VNF, acteur majeur de l'eau, contribue à la gestion raisonnée et partagée de la ressource hydraulique, et adapte ses installations, conçues initialement à des fins de navigation, aux nouvelles sollicitations extrêmes (inondations, étiage) tout en préservant la biodiversité.



Le COP 2020 – 2029 prévoit ainsi de :

- Renforcer la sécurité des ouvrages hydrauliques, pour faire face aux aléas climatiques,
- Mieux garantir les approvisionnements pour les différents usages de l'eau,
- Favoriser la préservation de la biodiversité et la continuité écologique
- Lutter contre la prolifération des plantes exotiques envahissantes



I. LES AMBITIONS DU COP À 10 ANS



Le fluvial, intégré dans les projets portés par les acteurs locaux

Le COP identifie **4 nouveaux niveaux de service** :

FRET ET TOURISME SUR LE GRAND GABARIT

Maintien du mouillage, navigation 7/7j,
Ouverture journalière actuelle voire
24/24h

FRET SUR LE PETIT GABARIT

Mouillage à 2,2m, ouverture de la
navigation 12h/j et 7/7j + à la
demande en dehors

TOURISME SUR LE PETIT GABARIT

Mouillage à 1,6m, ouverture de la
navigation 7mois/an, 8h/j et 7/7j + à la
demande en dehors

NAUTISME / GESTION HYDRAULIQUE

Mouillage non garanti (maxi à 1,4m),
ouverture de la navigation à la
demande



Jusqu'en 2023, **concertation avec les acteurs locaux sur leurs projets de territoire** pour définir l'offre de service sur le petit gabarit soutenable et durable par itinéraire, en tenant compte des contraintes et exigences de chacun.



II. LES MOYENS POUR Y PARVENIR



Des moyens financiers très importants en investissement, témoignant d'un engagement politique fort de l'Etat



Un niveau élevé des capacités d'investissement avec **plus de 3 milliards d'euros d'ici 2030** pour moderniser les infrastructures fluviales

Un effort particulier en 2021 et 2022 avec une enveloppe record de **300 millions d'euros par an**, grâce aux dotations Plan de relance, pour financer des travaux de régénération, modernisation et de développement.



Avec un renforcement du modèle économique du fluvial pour assurer son avenir

Objectif de **diversifier**, sur la durée, **ses recettes** et **développer ses ressources propres**.



II. LES MOYENS POUR Y PARVENIR

2

Un réseau d'infrastructures fluviales fiable, résilient et adapté aux usages

Le COP prévoit un **programme de travaux de très grande ampleur** pour moderniser et développer le réseau.

Développement du réseau dans le cadre de l'axe Seine-Escaut qui comprend le canal Seine Nord Europe mais aussi les projets connexes pour connecter le bassin de la Seine au réseau Nord Europe

Chantiers de fiabilisation et de modernisation des infrastructures pour augmenter la performance et la compétitivité du fluvial

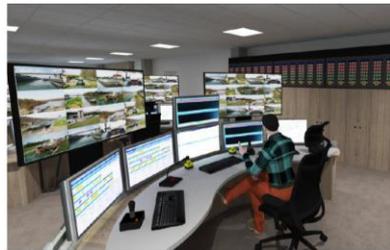
II. LES MOYENS POUR Y PARVENIR

3

Une transformation technologique de nos infrastructures et de notre service pour gagner en compétitivité

DEVELOPPER LA TELECONDUITE ET L'AUTOMATISATION

⇒ Evolution de nos méthodes d'exploitation pour passer de la téléconduite des ouvrages pour le GG, et le contrôle à distance pour le PG



II. LES MOYENS POUR Y PARVENIR

3

Une transformation technologique de nos infrastructures et de notre service pour gagner en compétitivité

INNOVER POUR ETRE PLUS ATTRACTIF

- ⇒ Accompagnement des entreprises dans le **défi du verdissement de la flotte fluviale** (PAMI, démarche « Vert le fluvial »)
- ⇒ La digitalisation de nos services pour offrir un **service connecté aux clients et usagers du réseau** (SIF, projet CEDRE)
- ⇒ Promotion d'une **économie circulaire** avec la valorisation des sédiments de dragage.





II. LES MOYENS POUR Y PARVENIR



Un réinvestissement dans l'emploi pour le fluvial



En interne à l'établissement :

- Recrutement de **200 personnes par an pendant les 5 prochaines années**
- Une trajectoire d'emplois moins exigeante pour les 2 prochaines années
- Accompagnement des agents de VNF vers l'évolution de leurs métiers** : modernisation des pratiques de l'établissement, des compétences, transformation numérique et utilisation de nouvelles technologies
- Accompagnement social** des agents de VNF dans ce projet de modernisation et de transformation

Sur la filière :

- Soutien des métiers de conception, de construction, de maintenance du secteur fluvial** avec la construction du canal Seine Nord Europe et l'ensemble des projets inscrits au programme d'investissement
- Accompagnement de la modernisation de la profession** via les plans d'aide (PAMI, PARM). Ex : VNF a accompagné la création de 100 entreprises.

